

Mairie de CHAUSSY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

Le 3 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Michaël ROLLOIS, Maire, suivant la convocation transmise le vendredi 28 août 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BOUREAU Héloïse, DAVOUST François, DECONINCK Cécile, DUVAL VALACHS Eric, GAUDFROY Magalie, GINS Peter, JOHAN Armand, JOVENIAUX-NIVARD Michèle, LUNEL Alexia, MALHAIRE Dominique, MICHAUD Corinne, MORIN Dominique, ROLLOIS Michaël, SARAZIN Sophie

Excusé ayant donné procuration : RIFFIER Julien à MALHAIRE Dominique

Secrétaire de séance : BOUREAU Héloïse

2026-057 - Vote du RPQS Communal 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2224-5 ;

CONSIDÉRANT que la réglementation impose la réalisation annuelle d'un rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif ;

CONSIDÉRANT que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans un délai de neuf mois suivant la clôture de l'exercice concerné ;

CONSIDÉRANT que les indicateurs prescrits doivent être saisis par voie électronique dans le SISPEA ;

CONSIDÉRANT que ce document a pour objectif d'informer les usagers du service ;

DÉCIDE à l'unanimité :

- D'adopter le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement collectif pour l'exercice concerné ;

- D'autoriser sa publication sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Fait et délibéré le 3 septembre

La présidence de séance,

Michaël ROLLOIS, Maire

